Monsieur le directeur Zonal, Re ésentant Monsieur le Directeur central des CRS,
Messieurs les commissaires, commandants et officiers, gradés et gardiens des CRS et de la police Nationale,
Chers jeunes lieutenants de police de la promotion Joël Le Goff,
Messieurs les représentants syndicaux,
Mesdames Messieurs ! Chers amis !

40 ans que nous nous réunissons à chaque anniversaire pour que la mémoire du Commandant Joël Le Goff et les troubles armés du 4 Mars 1976 ne sombrent pas dans l'oubli.

A ce sujet, je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Ministre de l'Intérieur qui, contrairement à son prédécesseur de 2006 a encouragé la commémoration des évènements de Montredon les Corbières avec toute la solennité que nous espérions et ce malgré l'état d'urgence et les menaces qui nous visent toutes et tous.

Nous sommes également sensibles aux regrets de ne pouvoir présider cette cérémonie, exprimés par Monsieur le Préfet Directeur Central des CRS retenu à Paris ce jour.

J'aimerais aussi que vous excusiez le Lieutenant Grunenwald retenu à Lyon par la grave maladie qui l'accable. Il vous embrasse tous !

Chers amis de la CRS 26 et vous tous en vos degrés et qualités, voilà 40 ans que nos rangs s'amenuisent et que notre finitude fait inexorablement son œuvre mais je sais qu'à nous tous, songeant à tel ou tel, nous sommes capables de nous réunir au complet et forts de nos liens indéfectibles de nous retrouver tout à coup et à nouveau inséparables.

40 ans durant lesquels par inhibition sans doute je n'ai rien pu dire de l'héroïsme du sous brigadier Pagès allant sous le feu relever notre collègue Briand, quarante ans durant lesquels je n'ai pu dire publiquement mon admiration aussi aux brigadiers Torres et Huart qui toujours sous le feu ont approché le sinpar où nous avons hissé le commandant Le Goff pour son transport à l'hôpital.

Remercier post mortem le Brigadier Barranger qui avait dans l'action remplacé le gardien Marcet conducteur du camion atelier blessé par balle à la tête lors de notre premier passage à Montredon le 4 au matin et là aussi citer le gardien Constant conduisant notre 404 bien qu'aveuglé par l'explosion du pare brise !

Que ceux que je n'ai pas vus durant l'action m'excusent de ne pas les citer alors qu'il en est encore temps.

Je me demande d'ailleurs s'il ne serait pas judicieux que chacun écrive ce qu'il a vu de bien afin que nous en fassions un document de référence qui n'oublierait personne.

Par exemple, je n'ai appris que très récemment que notre collègue le capitaine Saison avait vu qu'un manifestant le visait d'assez près pour l'abattre alors qu'il était à terre déjà blessé.

Pour les honorer encore en ce 40 ème anniversaire voici rappelé le nom des blessés de la CRS 26 le 4 mars 1976 :

Jacques SAISON, André GRUNENWALD, Jany VELLA. Jean-Marie BISCHOFF, René PUTAU, Christian LACOUR, Roger SOMPAYRAC, Francis AURIOL, Jean-Claude PIEJACK, Michel BRIAND, Marcel GENDRE, René DAPZOL, Bruno MINGAT, Pierre LEFEBVRE, Rolland BARRANGER, Jean-Paul HUART. Claude AURICANE, Lucien FERAL, Claude PINTRE, André BLAZY, Patrice CONSTANT, Christian DANELUZZO, André MARCET.

Je remercie ici très vivement, pour ses sources précieuses et ses recherches incessantes, le capitaine Alain Crosnier historien tenace et très documenté qui publiera sous peu un livre sur le 4 mars 1976 à Montredon des Corbières.

Il ne m'en voudra pas de lui emprunter une citation qui symbolise la pierre angulaire de notre indéfectible association Présidée par Jacques Saison et parfaitement animée par Jean-Paul Huart.

Nous agissons en effet car nous savons avec Jean Rostand que

« L'obligation de subir nous donne le droit de savoir » !

Au demeurant, le 4 mars 1976, chacun savait depuis le matin, que de nombreux manifestants étaient venus pour tuer.

Aujourd'hui encore, je souffre d'avoir la quasi certitude que notre chaine de commandement opérationnel n'a pas fonctionné comme il se devait.

Je pense ici à monsieur Dewatre directeur de cabinet du Préfet de l'Aude futur directeur des CRS puis directeur de la DGSE, qui, admettons le, a bénéficié après les évènements d'une belle carrière.

Mais je pense aussi aux deux groupements opérationnels de Narbonne et de Carcassonne qui devaient en savoir bien plus qu'ils ne l'on dit et qui auraient été

mieux inspirés voire plus courageux en nous donnant des ordres plus adaptés à la situation prévisible.

Que s'est-il passé dans ces états majors opérationnels de Narbonne et de Carcassonne avant l'action ou pendant, nul ne le dira jamais ! Mais des questions pesantes nous obsèdent !

Cela dit, je crois pouvoir épargner nos chefs opérationnels de l'époque qui n'ont pas eu l'avancement rapide qui les aurait fait soupçonner de complicité active dans la piètre gestion des évènements.

Cependant, toutes les interrogations sont possibles et penser librement en toutes circonstances, n'est pas selon moi désobéir mais faire preuve d'un caractère bien trempé !

Comme savoir dire non quand la situation ou la loi l'exigent !

J'ose dire d'ailleurs qu'il n'y a pas selon moi pire chef que celui qui obéit ou se fait obéir par peur de voir son avancement compromis. Le commandant Joël Le Goff et les officiers qui l'entouraient n'étaient pas de cette veine là.
Les gradés et gardiens de la 26 non plus !

Tout cela entendu et parfaitement compris les motifs politiques de cette opération guerrière, dont les conséquences envisageables étaient attendues et peut être même espérées par les autorités politiques de l'époque, très impliquées par des intérêts privés, comment faire son deuil quand la justice n'est pas passée ?

Ici, je pense en tout premier lieu à Marie Jeanne Le Goff, et à ses enfants qui ont eu heureusement connaissance de la très belle cérémonie de baptême de la promotion Joel Le Goff dont quelques représentants que nous remercions sont parmi nous aujourd'hui pour constituer une chaine d'union durable reliant présent passé et avenir.

Je sais que la remise par Jacques Saison de l'épée offerte par cette belle promotion d'officiers fut pour Madame Le Goff un cadeau très touchant !

Comme le discours prononcé lors du baptême de la promotion centré sur « la valeur d'un chef qui se lit avant tout dans le regard de ses subordonnés » et qui caractérisait en effet le Commandant Joël Le Goff.

Pour ce qui est du deuil et déjà du stress post traumatique non soigné à l'époque,

alors qu'il l'est désormais au centre ANAS du COURBAT, je pense à tous les anciens de Montredon, et à leurs proches.

Je pense à nos nombreux blessés de la CRS 26 sans oublier ceux de la CRS 24.

Et j'associe solidairement les membres de la force publique actuelle durement et efficacement investis pour protéger les citoyens et défendre les valeurs de la République dans le respect de l'article 12 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen malgré les tentations qui ne doivent pas manquer.

Alors, sans entrer dans un débat qui nous échapperait très vite, je déclare ici sans amertume, sans esprit de vengeance et surtout sans haine envers les viticulteurs en général que déjà au lendemain de Montredon, la question de la déchéance de nationalité aurait pu se poser car des Français avaient ouvert le feu sur d'autres français et plus précisément sur les défenseurs éclairés de notre République, une, indivisible, laïque et sociale.

A cette époque qui aurait osé envisager les choses sous cet angle et pourquoi éluderions nous cette question aujourd'hui ?

Mais plus essentiel encore, ici et maintenant comme jadis, pour que seuls les principes et les valeurs qui fondent la cohésion de la communauté nationale l'emportent, pour que l'obéissance à la loi s'impose à tous, rien ne vaudra jamais -quel qu'il soit- un verdict prononcé au nom du peuple français.

Mesdames, Messieurs, après Montredon, nous avons été privés de ce verdict républicain, faute selon moi de volonté politique sincère.

Depuis, nous avons vécu et nous mourrons en souffrant à l'idée que notre soif de justice ne sera jamais satisfaite !

Mais désormais, que nul n'ignore que notre immense et légitime frustration au demeurant transmissible est et demeurera impérissable.

Mesdames et Messieurs ! J'ai dit !

Jean-Louis Yonnet à la CRS 26 le 4 Mars 2016